

Enquête trimestrielle de télécommunications
1^{er} trimestre 2011

Confidentiel une fois rempli
If you prefer this questionnaire in
English, please check here and
return the questionnaire.....

Ce relevé porte sur la période allant de: mois 01 2 0 1 1 À mois 03 2 0 1 1

Entreprise répondante		Corriger au besoin	
Raison sociale :		Raison sociale :	
Nom commercial :		Nom commercial (s'il diffère de la raison sociale):	
Personne-ressource :		Personne-ressource responsable de la présente enquête (prière d'écrire en lettres moulées)	
Titre du poste :		Titre du poste :	
Rue :		Rue :	
Ville :		Ville :	
Province :	Code postal :	Province :	Code postal :
Téléphone :	Télécopieur :	Téléphone :	Télécopieur :
Courriel :	Site Web :	Courriel :	Site Web :

Information pour les répondants

Objectif de l'enquête

Cette enquête vise à réunir les données financières et d'exploitation nécessaires à la mesure et à l'analyse statistiques de l'industrie des télécommunications. Ces données seront regroupées pour produire des estimations nationales de l'activité économique par industrie. Ces estimations sont utilisées par les administrations publiques, le secteur privé, les organisations de télécommunications internationales et le public en général afin de comprendre ce secteur stratégique et le rôle qu'il joue dans le tissu social et économique du Canada.

Autorité

La présente enquête trimestrielle est menée en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19. En vertu de cette loi, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer toute l'information de cette enquête susceptible de dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme, sans leur permission ou sans en être autorisé par la loi. Les dispositions de confidentialité de la Loi sur la statistique ne sont pas touchées par la Loi sur l'accès à l'information ou toute autre loi. Ainsi, par exemple, l'Agence du revenu du Canada ne peut pas accéder à des données d'enquête identifiables de Statistique Canada.

Ententes de partage de données

Pour réduire le fardeau de réponse et pour garantir des statistiques plus uniformes, Statistique Canada a conclu un accord de partage des données en vertu de l'article 12 de la Loi sur la statistique pour partager l'information de tous les répondants avec le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

Le paragraphe 12(2) de la Loi sur la statistique prévoit que lorsque l'intéressé donne par écrit au statisticien en chef avis de son opposition à la communication des renseignements par Statistique Canada, ceux-ci ne peuvent être communiqués au ministère ou à la personne morale à moins que ces derniers ne soient autorisés par la loi à exiger de l'intéressé qu'il fournisse cette information.

Le CRTC est autorisé par la loi à exiger le répondant de fournir l'information en vertu de l'article 37 de la Loi sur les télécommunications. Les renseignements communiqués au CRTC seront traités en vertu des exigences de l'article 39 de la Loi sur les télécommunications.

Coupage d'enregistrements

Dans le but d'améliorer les données de la présente enquête, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements de cette enquête avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de données administratives.

Procédures de retour

Prière de retourner le ou les questionnaire(s) dûment rempli(s) dans les 30 jours de sa (leurs) réception(s). Si vous prévoyez avoir de la difficulté à respecter ce délai, veuillez informer Statistique Canada de la date à laquelle vous vous attendez à produire ce ou ces questionnaire(s). Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou autres modes électroniques peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada offrira le niveau de protection garanti pour tous les renseignements recueillis aux termes de la Loi sur la statistique.

Instructions relatives aux déclarations

Prière de répondre à toutes les questions qui se rattachent à vos opérations.

Afin de réduire les risques de rappel, prière d'inscrire «s.o.» dans le cas des points qui ne sont pas pertinents pour votre compagnie.

Des instructions et des définitions détaillées des termes utilisés dans le présent questionnaire figurent à l'intérieur du Guide de déclaration.

Aide

Si vous avez besoin d'aide, prière de communiquer avec :
Jo Anne Lambert
Télécopieur : (613) 951-9920/Téléphone : (613) 951-6673
Courriel : joanne.lambert@statcan.gc.ca

Merci de votre collaboration

Revenus (en milliers de dollars)

1. Revenus des services de télécommunications			TOTAL (000 \$)
a.) Services locaux et d'accès	(inclus service local de base, caractéristiques locales facultatives, contribution, équipement, et autres services locaux et d'accès)		1
b.) Services interurbains	(inclus les recettes d'interconnexion)		2
c.) Services de transmission des données			3
d.) Services de liaisons spécialisées (privées)			4
e.) Services Internet			7
f.) Services de télécommunications mobiles (y inclut téléappel)	Au détail	De gros	10
g.) Services de télédistribution (programmation de base et non de base)			11
h.) Autres revenus d'exploitation			12
Total - Revenus d'exploitation			13
			0

Réseaux et abonnements (à la fin du trimestre en milliers)

2. Nombre de lignes de réseaux fixes dépendantes et indépendantes de l'accès selon le marché (en équivalent de qualité téléphonique)			TOTAL (000s)
a.) Résidentiels			14
b.) D'affaires			15
c.) De gros			16
d.) Pour utilisation interne (OTS)			17
Total - Lignes de réseaux			18
			0.0
3. Nombre d'abonnements au services mobiles et de téléappel			TOTAL (000s)
a.) Au détail (résidentiels et d'affaires)			22
b.) De gros			23
Total des abonnements au services mobiles et de téléappel			24
			0.0
4. Nombre d'abonnements à l'accès Internet			TOTAL (000s)
a.) Par ligne commutée (dial-up)			25
b.) Haute vitesse par câble (Câblemodem)			26
c.) Haute vitesse par LNA			27
d.) Haute vitesse - Autres technologies			28
Total des abonnements à l'accès Internet			29
			0.0
5. Nombre d'abonnements aux services vidéos multi-canaux			TOTAL (000s)
a.) Par ligne téléphonique			30
b.) Par câble			31
c.) Par satellite			32
d.) Autres			33
Total des abonnements aux services vidéos multi-canaux			34
			0.0

Volume (pour le trimestre en milliers)

6. Minutes d'interurbains - Fixe

	Janvier	Février	Mars	TOTAL (000s)
a.) Au détail	35	36	37	380
b.) De gros	39	40	41	420
Total des minutes d'interurbains	430	440	450	460

Note: Veuillez inclure les minutes d'interurbain local, des États-Unis, et International.

7. Nombre de messages textuels

	TOTAL (000s)
a.) Vers des appareils mobiles	47
b.) En provenance d'appareils mobiles	48
Total des messages textuels	490

8. Minutes d'utilisation du sans fil

	TOTAL (000s)
a.) Interurbains	50
b.) Locales (Voix de base)	51
Total des minutes d'utilisation du sans fil	520

Dépenses en immobilisations (pour le trimestre en milliers)

	TOTAL (000 \$)
9. Dépenses d'immobilisations	53

Commentaires

Certification

Veuillez inscrire le nom de la personne responsable de la présente déclaration en lettres moulées :	Signature : J'atteste que les renseignements fournis dans le présent rapport sont, à ma connaissance, exacts et complets.
Titre ou position :	Numéro de téléphone : Date :